

c/d

S E R M O N,
Préché dans la grande Assemblée
D E S
Q U A K E R S,
D E L O N D R E S

Par le Fameux
FRERE E: ELWALL,
DIT L'INSPIRÉ.
Traduit de l'Anglois.

*Proinde perfectam illam Religionem quæ
Christi prædicatione nobis tradita est, non
novam aut peregrinam, sed si verum
dicere oportet, primam, solam,
veramque esse liquido apparet.*

EUSEB. Eccl. Hist. lib. 1. cap. 4.

A L O N D R E S,
Au depens de la Compagnie 1737.



L A
RELIGION
MUHAMMEDANE,
COMPARÉE À
LA PAIENNE DE L'INDOSTAN,
PAR
ALI-EBN-OMAR, MOSLEM
E P I T R E
A C I N K N I U,
BRAMIN DE VISAPOUR.

Traduite de l'Arabe.

*Non ne satius est pecudum more vivere,
quam Deum tam impium, tam pro-
phanum, tam sanguinarium
colere.*

LACTANT. Divin. Instit. lib. i. cap. 21.

A L O N D R E S,
Au depens de la Compagnie 1737.

RELIGION

MUHAMMÉDANE

COMPARÉE À

LA RAISON DE L'ANTOUSTAN,

P. A. R.

AL-HAY-OMAR, MOULAN

ET P. T. R. E

A CINCQU

BRAMIN DE L'INDOUSTAN

Traduite de l'Anglais.

Non ne sicut of pecunia more citius
quam Deum tam impio, tam pro-
pheta, tam sapienter

LACTANT. Divin. Institut. lib. I. cap. 1.

A L O N D R E S

À la dévotion de la Compagnie 1777





SERMON &c ;

*The Religion of the Gospel ;
is the true original Religion
of reason and Nature.*

La Religion Chrétienne ne dif-
fère point de la Religion
Naturelle.

TOus les Chrétiens favent ,
ou croient favoir le mo-
tif, que Jesus eut de ve-
nir en ce monde ; mais
fort peu, mes chers Frères, con-
noissent l'Obligation indispensable
dans la quelle il se trouva, pour
établir ces Loix que nous voions
dans l'Evangile : Cependant sans
cet établissement sa mort n'eut été

A d'au-

d'aucune utilité au Genre humain ,
 & par consequent Jesus ne feroit
 point venu à bout de son dessein.
 Car , qu'auroit-il servi aux hommes
 d'avoir obtenu le pardon du Peché
 originel , lorsqu'ils se feroient dam-
 nez par leurs nouvelles fautes , si
 Christ ne leur eut pas donné , par
 ses Preceptes , les moïens necessai-
 res pour éviter la Damnation éter-
 nelle ? Pareillement , qu'eussent va-
 lu les Preceptes de Jesus aux hom-
 mes s'il n'étoit pas mort pour les
 delivrer de l'Esclavage du Peché
 originel ? C'est pourquoi je dis ,
 mes Freres , que la mort & les Loix
 de Christ étoient également neces-
 saires afin de nous rendre pour ja-
 mais heureux ; puisque par l'une
 nous obtinmes le pardon du Peché ,
 dont Adam , en le commettant ,
 nous avoit rendus coupables ; &
 par les autres nous apprimes ce que
 nous

nous devons faire, pour ne pas tomber dans de nouvelles fautes. Voilà le sujet que je vai traiter dans ce Sermon, pour faire connoître de plus en plus aux hommes la bonté des Loix & des intentions de nôtre saint Legislatteur.

Le Fondateur de la République Chrétienne prévoiant que sa mort n'auroit pas été assez efficace pour guerir la corruption inveterée du coeur humain, & voulant rendre permanent le bonheur des hommes, leur Laisa avant mourir de très bonnes Loix, afin qu'ils pussent, en les observant, se maintenir dans ce bienheureux état, où il les avoit mis en mourant. Ces Loix, quand même nous ne les regarderions pas comme Divines, devroient néanmoins être toujours venerées comme telles, ayant pour

fondement l'équité, † qui est la base des Loix naturelles, qu'émanent de Dieu. Jesus donc, en mourant, n'eut point d'autre intention, que de remettre les hommes dans ce même état d'innocence, ou Adam étoit avant son Péché; & par ses Loix, de les maintenir dans cette félicité, qu'il leur avoit procuré par sa mort.

Adam, avant sa desobeïssance, ne fut point assujetti par Dieu à d'autres Loix, qu'à celles qui furent données à tous les autres Animaux, chacun suivant son Espece. † Après la Redemption les hommes rentrèrent dans la première condition d'Adam. * En punition de sa faute, Adam & toute sa
Poste-

‡ Prima enim pars æquitatis, est æqualitas. *Senec. Epist. 30.*

† Gen. I. 25. 28.

* Ad. Rom. V. VI.

Posterité fut condamnée à mourir, § & soumise à la dure Loi de travailler pour vivre, † parcequ'elle devint esclave du Peché: Dans l'état de grace, les hommes ont été delivrés de leur esclavage, & sont redevenus serviteurs de Dieu: * c'est à dire, comme nous l'enseigne l'Apôtre, ils furent delivrés de la malediction de ces Loix, aux quelles ils avoient été assujettis par la faute d'Adam, pour vivre selon les Loix naturelles, que Dieu donna à l'homme en le creant: § Mais com-

A 3 me

§ Il faut entendre ici cette mort éternelle de l'Âme, dont parle Paul; (ad Rom. VI. 23.) car autrement on croiroit une grande absurdité, si on vouloit croire que les hommes eussent été immortels, au cas qu'Adam n'eut pas goûté le fruit défendu; n'étant pas possible qu'un espace limité, tel que la surface de la Terre, put contenir un nombre infini d'hommes.

† Gen. III. 19.

* Ad. Rom. VI. 14. 22.

§ Ad. Galat. III. 13.

me il ne fut pas possible à Christ de remettre, par sa mort, les hommes dans l'état de Nature, vû la longue habitude qu'ils avoient avec le Peché, par la quelle leur esprit étoit tellement gâté, qu'ils n'avoient plus aucune Idée de l'état d'innocence; Christ, dis-je, aiant pitié de leur ignorance, & voulant les corriger, leur enseigna de nouveau par sa Doctrine les Loix de Nature, afin qu'ils en connussent la beauté & l'excellence, & par consequent le besoin qu'ils avoient de les suivre, pour sortir de leur misère. Telle fut l'intention de Jesus dans l'établissement de ses Loix; comparons-les maintenant à celles de Nature, & par leur ressemblance nous connoîtrons qu'elles sont les mêmes.

Christ commanda aux hommes l'humilité & la pauvreté, afin qu'ils
 pussent

pussent entrer dans le Roïaume de Dieu ; c'est à dire dans l'état d'innocence, dans le quel étoit Adam avant sa transgression, qui n'obeïssoit qu'aux Loix de Nature : Jesus aiant delivré l'homme du Joug du Peché originel, & étant humble & pauvre comme il le lui a commandé, l'homme, dis-je, seroit rentré dans l'état de Nature, ou il n'est ni ambition ni richesses, & seroit réellement entré dans le Royaume de Dieu en obeïssant aux Loix naturelles, qui furent de toute Eternité ordonnées par le souverain être. Car il ne faut pas se faire des illusions ridicules, comme se font les Fanatiques, du Royaume de Dieu, les quelles remplissent l'esprit d'imaginations vaines & incomprehenfibles, capables de faire tourner la tête aux hommes, sans jamais leur pouvoir être de la moindre

dre utilité. C'est ce que Jesus nous a fort bien fait entendre, lorsqu'il dit ; " Que le Regne de Dieu n'est
 „ pas un Regne que nous devons
 „ attendre, & que nous puissions
 „ reconnoître & distinguer par sa
 „ nouveauté, vû qu'il est toujours
 „ parmi nous, quand nous obser-
 „ vons les Loix Divines : † &
 Christ repondit alors aux Phari-
 siens, que le dit Regne étoit par-
 mi eux, parce qu'il leur enseignoit
 les Loix de Nature, qui viennent
 immédiatement de Dieu ; C'est
 pourquoi les Pharisiens pouvoient
 entrer sur le champ dans le Royau-
 me de Dieu, en embrassant la
 Doctrine de Jesus Christ.

Si Adam n'eut pas péché, ni lui
 ni ses Descendans n'eussent point
 été obligés de travailler pour vivre ;
 Jesus, aiant remis les hommes dans
 l'é

† Luc. XVII. 20. 21.

l'état de Grace, les a aussi delivrés
 de la peine du travail, comme il
 l'a positivement déclaré à ses Disci-
 ples, leur disant ; " Ne vous tour-
 ,, mentez point pour savoir si vous
 ,, aurez à manger & à boire.
 ,, Voyez les Oiseaux qui sont dans
 ,, les airs , qui ne sement , ni
 ,, moissonnent, ni font de recol-
 ,, te ; & cependant Dieu les
 ,, nourrit; N'êtes vous pas au-
 ,, dessus d'eux ? Et pourquoi vous
 ,, inquietez vous pour savoir si
 ,, vous aurez des habits ? Regardez
 ,, comme les lis croissent aux
 ,, champs sans filer & sans travail-
 ,, ler ; néanmoins ils sont mieux
 ,, habillez que Salomon dans sa
 ,, plus grande magnificence. * Or

A 5

,, si

* Jesus dit cela pour faire connoître aux
 hommes la beauté & la perfection de la Na-
 ture, & la grande félicité dont jouissent tou-
 tes les Creatures qui vivent sous ses douces

&

„ si la Nature habille si bien les
 „ fleurs, qui sont si peu de chose
 „ à vôtre égard; N'habillera-t-el-
 „ le pas d'autant plus vous? O
 „ hommes insensés & de peu de
 „ foi! Ne vous inquietez donc
 „ point, disant, que mangerons
 „ nous, ou que boirons nous?
 „ Car c'est les infidelles qui ont
 „ ces inquietudes, parce qu'ils sont
 „ encore esclaves du Péché, mais
 „ vous ne les devez point avoir,
 „ qui êtes rachetés. Vôtre Pere
 „ Celeste ne fait-il pas ce qu'il
 „ vous faut; & ne vous l'accorde-
 „ t-il pas par sa bonté infinie?
 „ souhaitez & cherchez donc pre-
 „ mierement le Regne de Dieu &
 „ sa justice, & vous aurez tout ce
 „ qu'il

& très sages Loix: Bonheur, dont les hom-
 mes sont privés, depuis qu'ils se sont follé-
 ment assujettis à une infinité de choses, que
 la Nature humaine ne demandoit point, qui
 lui sont fort à charge & très nuisibles.

„ qu'il vous faut. § C'est à dire ,
souhaitez & cherchez d'entrer dans
l'état de Nature, ou la justice re-
gne, personne ne jouissant du su-
perflu, mais seulement de ce qui
lui est nécessaire pour se conserver
en vie, & vous ne manquerez de
rien.

Dans l'état d'innocence, les hom-
mes devoient être tous égaux, &
chacun devoit librement jouir des
fruits & des autres productions de
la Nature : Pareillement Christ
commanda à ses Disciples l'égalité
& la communion des biens. † Les
hommes étant sans ambition dans
l'état de Nature, & aiant abonda-
ment le nécessaire, n'étoient point
en dissention ; car elle est toujours
causée par la richesse & par l'indi-
gence, & celles-ci derivent de l'i-
néga-

§ Matth. VI. 25.

† Luc. XIV. 33. XXII. 24. & seq ;

négalité qu'il y a parmi les hommes ; parceque les uns aiant trop , & les autres peu ou rien ; l'ambition & l'inhumanité des premiers , & l'envie & la dure necessité des seconds , causent tous les desordres. Or dans une société , ou l'égalité regne en tout & par tout & ou le nécessaire ne manque point , il doit aussi par consequent y regner la Paix & le repos. N'en déplaise à nôtre bon Ami le savant Thomas *Hobbs* , qui a pretendu prouver , que les hommes , dans l'état de Nature , sont toujours aux prises entre eux , * parcequ'il a posé un faux principe , supposant une multitude déjà corrompue par l'idée du *mien* & du *tien* , & par consequent par le Luxe & par l'Ambition ; au lieu de supposer une multitude simple , qui suivroit

* *De Cive* , sub tit. libert. cap. 1. § 12.

roit les très justes Loix de Nature. Car, où il n'est point d'inegalité ; il n'est point d'emulation ou d'envie ; & où il n'y a point d'envie, il n'est point d'ambition ; & où l'on vit sans ambition, il n'est point de dissensions : De sorte que le repos d'une telle multitude ne pourroit jamais être troublé, qu'au cas que le nécessaire leur vint à manquer ; & cela pourroit effectivement arriver, si cette multitude étoit confinée dans un petit coin de ce Globe, par une stérilité de la Terre, ou par un rude & excessif froid, ou par une extrême chaleur ou secheresse, ou par une inondation &c ; En ce cas, comme les vivres ou le nécessaire manqueroit à ces hommes, & qu'ils ne sauroient sortir de cet endroit pour l'aller chercher ailleurs ; il est très certain que la disette le
for-

forceroit tous à se précautionner
 contre la faim , & que la neces-
 sité de cette precaution produi-
 roit parmi eux un pillage , & cel-
 lui-ci les querelles , & tout ce qui
 s'ensuit. Mais si nous entendons par
 ce mot multitude , toute une Es-
 pece , c'est à dire , tout le Genre
 humain , qui auroit en partage tou-
 te la Terre , & que chaque homme
 eut droit de la parcourir toute pour
 y chercher & trouver son necessai-
 re , de même qu'il est permis à
 tous les autres animaux chacun se-
 lon son espece ; nous verrons que
 la seule cause qui pouvoit engen-
 drer les querelles parmi eux , ne
 subsiste plus. Car Dieu par ses éter-
 nelles & immuables loix a si bien
 pourvu à toutes choses , que ja-
 mais il n'arrive une Sterilité gene-
 rale ; si bien que quand la Terre est
 sterile une année dans un endroit ,
 elle

elle est féconde dans un autre ; de sorte que ce qui manque dans un lieu , se trouve abondamment dans un autre ; & le superflu qu'ont ceux qui se trouvent dans le País fertile , est très suffisant pour nourrir ceux qui ont eu la sterilité , ou quelques uns de ces autres accidens , dont j'ai parlé . dans le leur ; par ce qu'ils ne peuvent absolument pas être universels.

Car la raison qu' alleguent ceux que se font injustement emparés du nécessaire des autres hommes , que la Terre ne produit pas suffisamment pour tous ; Cette raison , dis-je , est très ridicule , très mauvaise & impie : Elle est ridicule & d'aucune force , vû qu'elle a l'experience contre ; puisque jamais l'on a appris qu' il y ait eu une disette dans un endroit , qu'on n'ait appris en même tems , qu'il y avoit eu ailleurs

leurs une grande abondance. Elle est impie , par ce qu'elle renverse la Providence & la bonté infinie de Dieu , en supposant qu'il a créé des Etres uniquement pour les faire souffrir. Oui , je soutiens qu'elle est impie contre le sentiment de ces Docteurs , qui prétendent que Dieu puisse faire ce que bon lui semble de ses Creatures , en abusant de ce passage de Paul , ou il a comparé Dieu à un Potier , & les hommes à ses pots , disant ; Que comme il est permis au Potier de faire de la même terre des pots qui servent à d'usages honorables , & d'autres à d'infames ; Ainsi Dieu peut créer des hommes pour les sauver , & d'autres pour les perdre , afin d'avoir des sujets sur lesquels il puisse décharger sa colère , exercer sa miséricorde , & manifester

feſter ſa Toute Puiffance.† Mais ſi ces Docteurs euſſent bien voulu examiner les intentions de Paul dans cette comparaifon , ils auroient compris qu'il a entendu toute autre choſe ; parce qu'il n'eſt pas poſſible que ce bon Apôtre , qui , dit-on , étoit inſpiré , & qui avoit ravi au troiſième Ciel , même juſté qu' à l'Empirée , à ce que lui même nous aſſûre § , & qui par conſequent devoit avoir des idées juſtes , ou du moins raisonnables , de la Diuinité ; eut pû faire une comparaifon ſi baſſe & ſi peu convenable à la Majeſté Divine , comme prétendent ces Docteurs par le mauvais ſens qu'ils lui donnent. Car , quelque abſolu que ſoit le pouvoir de Dieu , il ne peut cependant pas faire des choſes qui re-

B

pug.

† ad Rom. IX. 17.

§ Ep. 2. ad Corinth. I. 2 3. 4.

pugnent à ses attributs , & qui soient contradictoires en elles mêmes & incompatibles.

Par exemple, il ne peut pas faire , qu'un triangle soit un carré ; Qu'un globe soit une Pyramide ; Qu'un baton soit sans bouts ; Que le feu gèle , & la glace brûle ; Que le vin soit du sang , ou qu'une mie de pain soit un homme : Qu'une grosse balle de cent Livres puisse être divisée en trois balles , dont chacune ait la même dimension & la même pesanteur de la grosse , & que ces trois ensemble ne présentent ensuite que cent livres , & qu'elles ne soient qu'une seule balle : Quel étrange galimatias ! Dieu ne peut pas faire , vous dis-je mes Frères , que le Tout soit plus petit que sa Partie ; Que le contenu soit plus plus spacieux que son contenant ;
Qu'un

Qu'un effet précède sa Cause, &c.
&c. &c.

Pareillement Dieu ne peut rien faire qui soit contraire à sa bonté & à sa justice infinie , comme ces Docteurs prétendent par la fausse interprétation qu'ils donnent aux paroles de Paul , par la quelle ils profanent la Majesté de Dieu , & anéantissent la Divinité en détruisant ses Attributs ou perfections. Car selon le sentiment d'un ancien Chrétien § , si Dieu n'est point unique & parfait comme il doit être , il n'est point ; par ce que nous trouvons plus de dignité à n'être point qu'à être autrement que nous le devons. C'est ce que je vai prouver en examinant la comparaison de l'Apôtre suivant le mauvais sens que ces Docteurs lui donnent.

En premier lieu, mes chers Freres,

B 2

res,

§ *Tertull.* cont. marc. lib. I. cap. 3.

res , je vous dirai , que c'est une très grande profanation que de comparer Dieu , qui est un être très parfait , à l'homme , qui est un Animal rempli de deffauts ; & une grande absurdité que de mettre en comparaïson le Createur avec la Creature. En effet ne seroit-il pas absurde & ridicule de comparer le Potier à ses pots ?

En second lieu , j'ajouterais que si le Potier vouloit remplir une partie de ses pots d'ordures & une autre partie des plus precieux parfums de l'Asie ; ou bien s'il vouloit briser les uns , & laisser en entier les autres , quoique tous faits d'une même terre ; il lui seroit permis de le faire , car cela ne dérogeroit point à sa qualité de Potier , & les pots ne sentiroient pas plus de plaisir ou de peine , pour être employés à d'usages honorables ou infames ;
pour

pour être brisés, ou pour rester en
 eur entier, par ce qu'ils sont des
 êtres insensibles. Mais si Dieu eut
 voulu créer des hommes pour les
 rendre heureux, & d'autres pour
 les rendre malheureux, afin de
 faire éclater sa toute Puissance; je
 soutiens qu'il auroit été injuste &
 cruel, & par conséquent qu'il ne
 seroit point ce Dieu infiniment ju-
 ste & bon que nous adorons. Car
 ou pouvoit-il mieux exercer sa
 justice & sa bonté infinie, que
 sur cette Créaturê qu'il avoit crée
 à son image*, douée d'une qua-
 lité Divine †, & pour qui il a-
 voit crée tout le reste § ? Com-
 ment pouvoit-il mieux faire écla-
 ter sa bonté & sa justice infinie,
 qu'en rendant pour toujours heu-

B 3

reuse

* Gen. I. 27.

† L'immortalité de l'ame.

§ Gen. I. 28. 29. 30.

reuse la plus parfaite de ses Creatures? Et comment auroit-il mieux pû faire connoître sa cruauté & son injustice , qu'en rendant pour jamais misérables des creatures , qu'il pouvoir rendre toujours heureuses?

Je sai que les Sectateurs du franc-arbitre me repondront , que Dieu n'a rendu malheureux les hommes que pour les punir de leurs méchancetez ; mais cela ne leve point la difficulté. Car que dirions nous d'un Pere qui meneroit au bord d'un précipice ses enfans , & les verroit précipiter sans leur donner le moindre secours , les pouvant sauver ; & qui ensuite les puniroit severement , par ce qu'ils se feroient cassé les bras & les jambes en se précipitant ? Nous dirions , que c'est un tres méchant Pere , qui meriteroit d'etre puni a la rigueur,

geur , pour avoir été l'unique & volontaire cause du malheur de ses enfans.

De même Dieu pouvoit créer Adam sans ce principe de désobéissance , & sans aucun germe de méchanceté. Il le pouvoit faire , parce qu'il est tout l'ouissant ; & le devoit faire , parce qu' étant très parfait , ses ouvrages le devoient aussi être ; & étant infiniment bon , sa bonté devoit principalement s'étendre sur le plus parfait de ses ouvrages : Et qu'on ne **me dise pas** qu'il étoit nécessaire qu'il y eut du mal , pour que Dieu put manifester sa justice. Car ne seroit-il pas un cruel monstre ce Prince , qui forceroit ses sujets à faire du mal , pour faire éclater sa justice en les chatiant ? seroit-il permis à un habile Médecin d'empoisonner toute une nation , par lui faire connoître qu'il peut

guerir de toute sorte de Poisons ? Non , il n'est point permis aux hommes de faire un mal pour en obtenir un bien , mais il n'est pas possible à Dieu de le commettre , étant très parfait. C'est pour quoi ce seroit une très grande impiété de dire que l'Etre Suprême eut pourvu avec tant de bonté le nécessaire aux autres Animaux , & en eut privé l'homme ; & on croiroit une chose fort contradictoire en elle même , si l'on croïoit que le Tout eut été crée pour le service de l'homme , & que le nécessaire puis lui manquât , lors que Dieu ne le laisse pas manquer aux autres Creatures , qui lui sont beaucoup inferieures. Apresent que j'ai justifié Paul contre les Colomnies de ces Docteurs , je reviens à mon propos.

Si *Hobbs* donc eut bien examiné
cette

cette importante matiere, je suis sur qu'il auroit changé d'opinion. Témoin les anciens Peuples des Iles Canaries qui avoient toujours été dans le bien heureux Etat de Nature, avant qu'ils fussent decouverts par les Crêtiens. On nous assure, * que les anciens habitans de ces Iles se nourrisoient d'herbe & de fruit, qu'ils couchoient sur des feuilles dans les Forêts, qu'ils alloient nuds, & que les Femmes & le tout étoit parmi eux en commun. Ils ne craignoient point les inclémences du tems, par ce qu'ils s'y accoutumoient en naissant. Ils ne gâtoient point leurs estomacs par la diversité des viandes, des boissons & par l'exces : Ils n'augmentoient point chaque jour leurs necessitez comme font les hommes

B 5

cor-

* *Sir Thom Herbert's, Travels into Persia and the east Indies, Lib. I.*

corrompus par le Luxe ; mais suivant les simples loix de Nature , ils jouïssent d'un doux repos & vivoient contents.

C'est là le veritable portrait de l'état d'innocence ; dans le quel Adam se trouvoit avant son péché. Plusieurs autres Peuples de l'Afrique & de l'Amerique nous peuvent aussi servir d'exemple. Ces Peuples étoient heureux par ce qu'ils suivoient quasi les Loix de Nature ; & leur bonheur dureroit peut être encore , si les Chrétiens ne fussent pas allez troubler leur repos , pour satisfaire leur ambition & leur avarice extrême. D'ailleurs , l'expérience nous apprend que les habitans des bois & des Montagnes sont beaucoup plus humains que ceux des Villes , parcequ'ils ne sont pas entierement éloignés de la simplicité de Nature comme les autres.

tres. La verité est , dit un Auteur moderne , § que ces d  serts reculez , les rochers , les bois & les neiges , entre les quels les Lapons habitent , sont inacessibles aux chagrins , aux craintes & aux maladies. L'injustice en est bannie , & par consequent les Proces. On n'y conno  t ni Juges , ni Avocats , ni medecins , ni Pr  tres dans ces lieux recul  s. Ces Gens l   se tiennent sur la fronti  re , & ne sont visit  s par les Lapons qu'au tems &    l'occasion des Foires & cela seulement par ceux qu' y portent leurs marchandises ou celles de leurs voisins , & qui s'en retournent plus rus  s & moins   quitables. On y fuit la Loi de Nature dans sa simplicit   : On n'y remarque par tout d'autre sorte d'amour que celui que dicte

§ *La Motraye* , dans ses voyages , tom. II
fol. pag. 364.

dicte cette Loi. On y pratique le premier commandement de l'Eternel à l'égard de la multiplication, sans en avoir jamais entendu parler. Cet amour joint les deux sexes selon leur pechant.

Enfin, témoin nos anciens Bretons, qui étoient d'un si bon tempérament, que plusieurs vivoient jusqu'à Six vingt ans. Leur sobriété & leur temperance contribuoient à leur conserver si long tems la vie, plus que l'air du Pays. L'usage des habits étoit presque inconnu dans l'Ile. Il n'y avoit que les habitans des Côtes méridionales qui couvroient leur nudité, par le moïen de certaines peaux qu'ils ajustoient sur leurs corps sans aucune façon, plutôt pour ne pas offenser les yeux des étrangers qui trafiquoient avec eux, que pour se garentir du froid. Leurs habitations étoient dans les
bois

bois sous des huttes couvertes de peau, de branches ou de gazon. Ils se nourrissoient ordinairement du lait de leurs Troupeaux , & du Gibier qui se trouvoit en abondance dans les bois & dans les campagnes. Cette vie si simple & si simple & si éloignée du Luxe des autres Nations , n'empêchoit pas qu'ils n'eussent l'esprit vif, & même plus pénétrant que les Gaulois leurs voisins. Diodore Sicilien n'a pas fait difficulté de les préférer aux Romains , par rapport à l'intégrité des mœurs. Ils avoient une coutume particulière , qui paroissoit affreuse aux autres Nations , quoique pour eux , ils la crussent très innocente : C'est qu'ils se mettoient dix ou douze Familles ensemble dans une même habitation , ou les Femmes étoient en commun , même entre les Freres : Cette coutume

me se conserva long tems parmi eux. D'ailleurs les Bretons étoient braves & alloient au combat avec beaucoup d'intrepidité. Ils étoient d'un Naturel fort doux & fort humain; il est vrai qu'ils étoient cruels envers leurs Prisonniers de Guerre, car ils les sacrifioient à *Andate* Déesse de la Victoire : § Mais s'il étoient coupables d'une telle cruauté, c'est qu'ils avoient eu le malheur de se Laisser infatuer par les *Druides* Leurs Prêtres, comme ont fait presque tous les Peuples de la Terre. Ce que je viens de dire nous doit convaincre, que les Hommes sont fort heureux lors qu'ils suivent les loix de Nature; & très malheureux dès qu'ils les abandonnent.

Par ces Motifs Jesus Christ dit :
Bienheureux vous qui avez le coeur
pur,

pur, car vous verrez Dieu. * Bien-
 heureux vous qui êtes pauvres, car
 le Royaume de Dieu vous appar-
 tient † : Mais malheur à vous ri-
 ches, par ce que vous avez votre
 consolation § ; ainsi vous n'entre-
 rez point dans le Royaume de Dieu,
 d'autant que vous ne sauriez être
 serviteurs de Dieu, étant esclaves
 des richesses. Jesus vous comman-
 de d'être humbles & charitables, &
 vous êtes ou contraire superbes &
 cruels. C'est par ces Loix que Christ
 a voulu remettre les hommes dans
 l'état d'innocence ; & il n'a rien
 commandé qui repugne aux Loix
 Naturelles, comme plusieurs cro-
 ient, parcequ'il ordonna de par-
 donner les offenses. Car il fit ce
 commandement pour déraciner du
 coeur

* Matth. V. 8.

† Luc. VI. 20.

§ ibid. 24.

cœur des hommes la haine & la vengeance, aux quelles ils étoient incités par la Loi écrite en punition du Peché originel. Jesus voulut donc par ce Precepte les delivrer de l'esclavage de la Loi, comme il paroît évidemment par ses paroles: Vous savez, dit-il, que Moyse vous commanda * d'haïr vos ennemis, mais je vous ordonne de les aimer †. Ce commandement est conforme aux intentions de Jesus: Car, comme il avoit par sa mort remis l'homme dans l'état de Nature, ou il n'est point de dissention, même selon le sentiment de Paul § ; il voulut par ce Precepte guerir la corruption de son cœur, pour le pouvoir maintenir dans cet état. Ce Precepte convient aussi à la nature humaine parceque l'homme, étant doué

* Levit. XIX. 18.

† Matth. V 43. 44.

§ Ad Rom. IV. 15.

doüé de raison , s'il veut s'en servir , ne fera jamais à autrui , ce qu'il ne ne voudroit qu'on lui fit , ainsi que Jesus Christ le lui a commandé † , afin qu'il put de nouveau se servir de la faculté de raisonner , dont il avoit été privé par sa Transgression.

Dans l'état de Nature Adam avoit les loix de Dieu gravées dans son coeur. Dans celui de grace , comme nous l'apprend Paul , * Jesus a remplacé les loix de Dieu dans l'esprit des hommes , & par sa mort Christ abolit l'inimitié , c'est à dire la loi des commandemens † qui causoit les inimitiez , parcequ'elle étoit imparfaite : Car si les loix de l'Ancien Testament eussent été sans défauts , nous n'eussions pas eu besoin , comme le declare

C

le

† Matth. VII 12

* Ad Heb. VIII. 10.

† Ad Ephes. II 14. 15. 16.

le bon Apôtre, des loïx du Nouveau, § les quelles sont parfaites, & placées dans le coeur humain, parceque ce sont celles de Nature.

C'est par le moïen de ces loïx que Christ voulut rendre aux hommes la felicité qu'ils avoient perdue ; puisqu'en commandant la pauvreté, l'humilité, & le pardon des offenses, il éteignit dans le coeur de ses veritables Disciples l'envie qu'ils avoient de s'enrichir, l'ambition & la -vengeance, qui causent tous les maux ; & les remit dans l'état d'innocence, en les delivrant de la malediction des loïx de Moyse, qui avoient rendu les hommes ravissans, ambitieux & vindicatifs, pour les punir de la faute d'Adam, à ce que Paul nous assure, disant ; Que la Loï fut donnée en châtiment des transgressions,

§ Ad Heb. VIII 7.

fions, jusqu'à ce que Jesus vint, afin qu'elle fut nôtre Guide pour nous conduire à lui; mais à present que Christ est venu, nous ne sommes plus sous la Loi, car nous sommes tous Enfans de Dieu par la foi en Jesus: † C'est à dire, nous sommes Enfans de Dieu en obeissant aux Loix naturelles, qu'il donna à Adam, & à toute sa Posterité, avant sa prévarication, aux quelles nous devons obeir étant rentrés dans l'état de Grace par Jesus Christ.

Telles furent les Loix de Jesus semblables à celles de Nature, par les quelles il a voulu établir parmi les hommes une Democratie parfaite, sachant que c'étoit l'unique moïen qu'il put pratiquer pour rendre les hommes heureux. * Pour cet effet il introduisit la communion

C 2 des

† Ad Galat. III. 19. 24. 25. 26.

* C'est un *Quaker* qui parle.

des biens parmi eux, il en chassa le Luxe & les richesses, & ordonna qu'aucun homme ne fut distingué d'un autre; parcequ'il favoit que dans un Gouvernement réellement Populaire, les hommes doivent avoir le tout en commun, & être tous égaux: Un Pere ne doit point connoître son fils, ni le fils son Pere, vû que cette supériorité & cette connoissance seroient incompatibles avec la communion des biens & avec l'égalité, qui sont les fondemens de la Republique. Car l'envie ou l'empressement qu'ont les hommes d'accumuler & de devenir puissans, ne procede par tant de l'amour propre, que de celui qu'ils ont pour leurs enfans & neveux; & de celui-ci il en naît l'émulation & l'envie entre les Familles; parceque toutes, aiant intention de laisser leurs enfans à leur

leur aise , travaillent pour acquérir des richesses ; Mais toutes les familles ne peuvent pas en acquérir également : Au contraire comme fort peu deviennent riches , & que la plus part restent pauvres ; Cette inégalité fait que les riches , toujours ambitieuses , veulent se distinguer des autres , & cette ambition de vouloir être plus que les autres se va augmentant , à proportion que s'augmentent les richesses : De maniere que la Democratie se change en peu de tems en Oligarchie. Car les Familles pauvres , qui sont en grand nombre , deviennent craintives & humbles ; & les riches , en petit nombre , deviennent courageuses & arrogantes ; Parcequ'avec leur argent elles achètent les suffrages du Peuple , & empêchent la liberté des elections. Par ce moïen elles s'emparent toujours des pre-

mieres Dignitez, & de toute l'Autorité par consequent de la Republique. Or quoique le Gouvernement s'appelle toujours Populaire, néanmoins il n'est plus tel, mais *Oligarchique*, dès que toute l'autorité reside dans un petit nombre de Familles plus puissantes, qui sacrifient le Bien public à leur propre intérêt, & qui tiennent toutes les autres Familles dans leur dépendance.

C'est par ces très importantes raisons, que dans un Gouvernement Democratique, les hommes doivent être tous égaux; Ils doivent entrer dans la Magistrature, exercer les emplois, avoir part aux honneurs, & jouir de toutes les prerogatives chacun à son tour; Les enfans ne doivent point connoître d'autres Peres que la Republique, ou les Peres de la Patrie. Veritez
qui

qui furent fort bien connuës de Jesus, puisqu'il dit à ses Disciples; il suffit au Disciple d'être autant que son Maître, & au valet, autant que son Seigneur† : Car qui est maintenant plus que vous, sera dans la suite moindre que vous* : & ailleurs, n'appellez point, dit-il, par le nom de Pere aucun homme sur la Terre, parceque Dieu seul est vôtre Pere, & vous êtes tous Freres§.

Telle est la veritable forme du Gouvernement Democratique parfait, dans le quel les hommes doivent commander & obeir tour à tour; & ou les Peres ne doivent point connoître leurs propres enfans, afin de les pouvoir aimer tous également; ni les enfans doivent connoître leurs propres Peres, a-

C 4

fin

† Matth. X. 25.

* Id. XXIII. 11.

§ Id. Ib. 8. 9.

fin de les pouvoir aimer & respecter tous indistinctement. Par ces motifs le sage Législateur † de Sparte fit élever en commun tous les Enfans de Lacedemoniens, afin qu'ils portassent, à la République qui les avoit élevés, tout l'amour & tout le respect qu'ils auroient porté à leurs propres Peres, s'ils les eussent connus; & pour que les Peres, ne connoissant point leurs propres enfans, les aimassent tous sans partialité. Voilà le seul lien qui peut maintenir la concorde ou la Paix entre les hommes d'une Société; au lieu qu'on ne voit regner que l'envie, la haine & l'inhumanité, là où la communion des biens & l'égalité ne sont point établies.

D'ailleurs, mes Chers Freres, cette connoissance seroit contraire non seulement au Systéme de Jesus, c'est

† *Plutarch. in Lycurgo.*

c'est à dire à la Democratie parfaite qu'il a voulu établir parmi les hommes, mais elle repugneroit aussi à sa morale, qui consiste dans la Charité & dans l'amour que chacun doit avoir pour son Prochain. Car comment serat-il possible qu'un homme puisse aimer & assister son Prochain, comme Jesus le lui ordonne*, quand son amour & sa charité s'étendront seulement sur ses enfans, neveux & Parens ? L'expérience nous en apprend l'impossibilité; vû que les hommes disent, qu'ils ne peuvent secourir leur Prochain, parcequ'ils doivent assister leurs Familles: & comme cette assistance est toujours sans bornes, elle cause parmi les hommes un horrible pillage, par l'insatiable avidité qu'ils ont tous d'enrichir leurs

C 5

Fa-

* Diliges Proximum tuum sicut te ipsum.
Matth. XXII. 39.

Familles, & par les moïens injustes & toujours pernicieux au Public qu'ils employent pour la contenter. De sorte que l'on peut dire avec toute verité que cette connoissance & la propriété des biens ; sont les causes qui ont rendu les hommes ambitieux, avares, & par consequent inhumains, comme nous voïons, envers leur Prochain. C'est donc ici qu'on peut dire fort à propos, *Gens contra gentem*, ou, *Bellum omnium in omnes*, & point en parlant de l'état de Nature comme l'a pretendu *Hobbs*, & le pretendent ceux qui ne se defont point de leurs préjugés avant que d'examiner les choses.

Christ, qui connoissoit tous ces inconveniens, & qui avoit intention de remettre, par ses loïx, les hommes dans l'état d'innocence ou étoit Adam avant son Peché ; de-
 clara

clara que personne ne pourra être son Disciple , c'est à dire , que nul ne pourra entrer dans l'état de Nature , s'il ne haït *ces † noms* de Pere , de Mere , de Femme , d'Enfans , de Freres & de soeurs * , parcequ'ils étoignent dans le coeur des hommes l'Amour reciproque qu'ils doivent se porter selon les institutions de Jesus , & repugnent absolument à la Nature du Gouvernement Populaire.

C'est pourquoi Christ , voulant nous servir d'exemple , ne voulut point reconnoître sa Mere & ses Freres ; mais montrant ses Disciples , il dit ; voici ma Mere & mes Freres. Car celui qui obeïra à Dieu , en suivant les loix de Nature ,

† Luc. XIV. 16.

* Ce n'est que les noms , car puisque nous devons aimer nos ennemis , à plus forte raison aimerons-nous ceux qui nous ont donné l'Etre.

re , dont il est l'Auteur , fera mon veritable Frere , ma Soeur & ma Mere. * Jesus parla en ces termes pour nous faire entendre que ces degres de Parentée , & ces distinctions de Famille , sont celles qui nous empêchent de nous aimer tous cordialement ; chacun fixant son amour sur ses enfans ou Parens , ne sauroit avoir assez de tendresse ni assez d'humanité pour son Prochain. Ce qui est incompatible avec le devoir de Chrétien : Car Christ nous commande absolument de nous aimer reciproquement les uns les autres , comme il nous a aimé , afinque chacun connoisse par là que nous sommes ses vrais Disciples. †

Bien Heureux sont les Animaux de chaque Espece , qui vivent si amiablement entre eux ; Il semble qu'ils

† Johan. XIII. 34. 35.

qu'ils soient tous bons enfans d'un seul tendre Pere ; & cela , par ce qu'ils n'ont point parmi eux ni *mien* ni *tien* , ni distinction de Famille : Delivrés de toute Tirannie , superstition , avarice & ambition ils passent heureusement leur vie. Oh ! que j'envie vôtre sort heureux , Brutes ; malgré que les hommes vous meprisent par un effet de leur orgueil , & qui vous privent injustement de la raison , dont vous faites mille fois meilleur usage , que ceux qui prétendent que vous n'êtes que des *Automates*.

En un mot , cette distinction des Familles , bien loin d'être le lien de la Société , en est le sujet de division ; puisqu'elle nous rend étrangers les uns aux autres , quoi qu'habitans d'une même Ville , & professant une même Religion. En effet si un Chrétien Anglois ent
be-

besoin d'un mauvais chapeau, quelque reste de boutique, pour se couvrir la tête, & qu'il n'eût point d'argent pour l'acheter, il auroit aussi beau jeu de l'aller demander à un marchand juif de Madrid, ennemi juré de sa Religion & de sa Patrie, que de le demander à un marchand Chrétien de Londres; Car il y a un Milion à parier contre un, qu'il ne l'obtiendrait ni de l'un ni de l'autre.

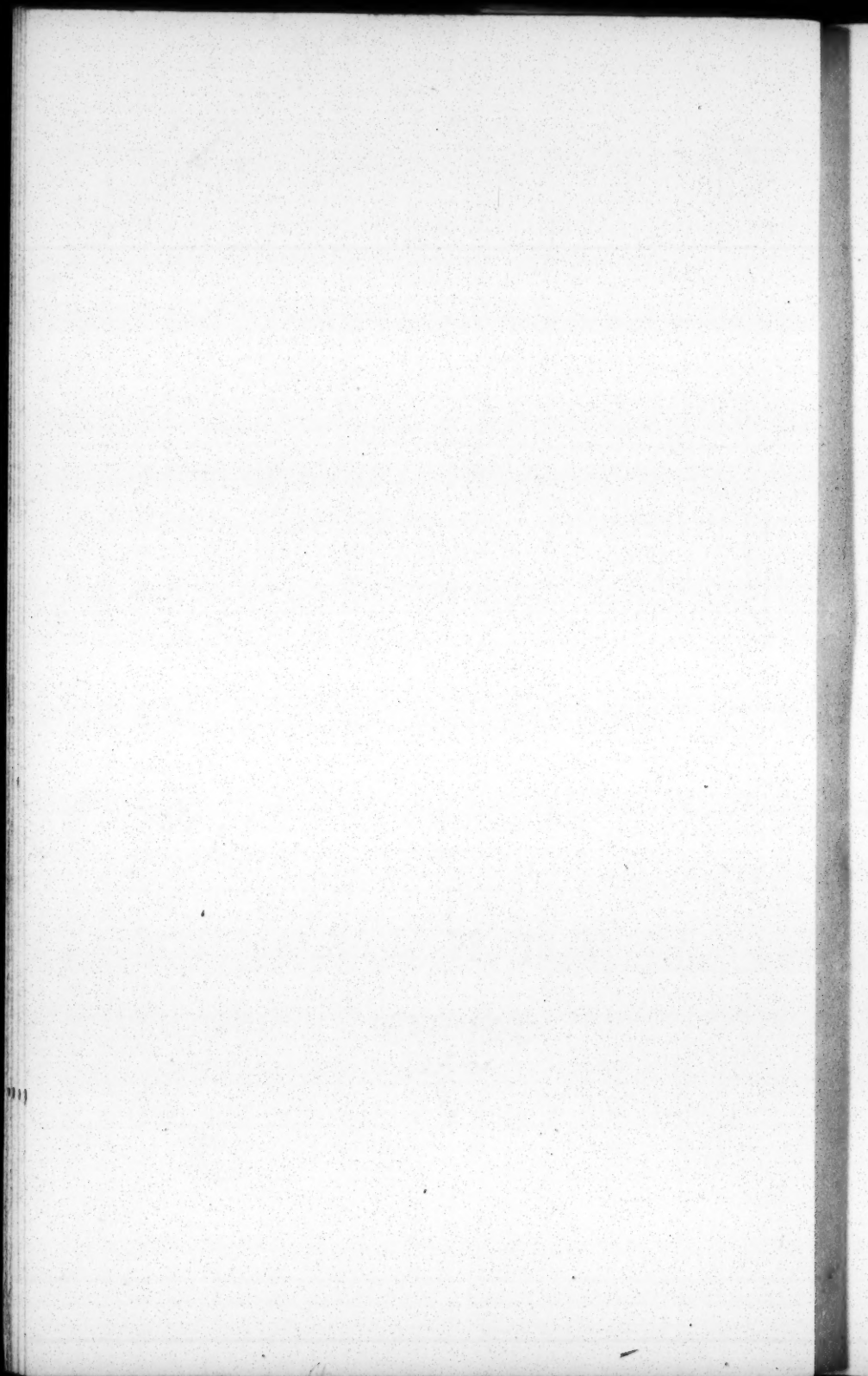
Concluons donc, Mes chers Freres, que Jesus a retabli les loix de Nature, aux quelles Adam obeïssoit étant innocent. Voilà par conséquent les Loix de Dieu, aux quelles nous devons obeïr, étant rentrés dans l'Etat de Grace par la mort de Jesus Christ. Heureux les hommes s'il les eussent observées! Mais par leur malheur extrême ils les ont desobeïes, & par cette nouvelle

velle desobeïſſance ils ont rendu
comme inutile la mort de Chriſt ;
De forte qu'ils ont renouvelé &
beaucoup augmenté leurs miſères.

L'Efprit , que s'eſt ſervi de ma
bouche juſqu'à preſent pour vous
annoncer ces importantes Veritez ,
vient de me quitter , ainſi je finis
mon ſermon ; vous exhortant , mes
chers Freres , & ſur tout vous mes
bonnes Soeurs de faire tous vos ef-
forts pour bannir pour jamais de
vos coeurs l'ambition , l'avarice ,
la vengeance & tout autre vice ,
afin que vous puſſiez vous appeller
à juſte titre Diſciples de Jeſus , &
vrais *Quakers*.

F I N I S.





La Religion Mahammedane
comparée à la Pajenne de
l'Indostan, &c;

Sublime Cingniu,

DAns la dernière conférence que j'eus avec toi au sujet de la Religion, tu me dis que tu ne voulois plus disputer avec moi, qu'à condition que je me defisse des préjugés que j'avois en faveur du Koran & des Traditions de nos Hoggias †. Car, selon toi, il n'est pas possible d'apprendre la vérité par ceux qui ont intérêt de la cacher. Tu m'appris aussi qu'il ne falloit jamais embrasser une opinion sans consulter la raison, & que nous

D

de-

† Théologiens.

devions croire les choses à proportion seulement de leur probabilité & possibilité , parceque si nous nous servons des seules lumieres de la Foi pour diriger nôtre entendement , nous croirons comme Veritez incontestables les plus grandes absurditez & les plus grossieres faussetez.

Tout ce que tu m'as enseigné m'a paru si raisonnable , que j'ai resolu d'examiner ma Religion suivant tes principes. Je me flate de faire un examen qui te plaira ; Mais après l'avoir fait tu me permettra , j'espere , de me servir de ce même Privilège pour examiner la Tienne. C'est un privilège que tu m'as accordé , ainsi tu ne t'en fâchera pas , à moins que tu ne sois comme le reste de nos Prêtres , qui accordent de bon coeur la liberté à tout le Monde de découvrir les Impos-
tu-

tures d'autrui ; mais ils ne peuvent souffrir en aucune maniere qu'on decouvre celles de leur secte. La raison d'un procedé si injuste est, mon cher *Cingkniiu* , qu'ils veulent s'élever en ruinant les autres, & ne veulent point se laisser ruiner. Voici donc ce que j'ai trouvé dans les Auteurs moins suspects de partialité touchant mon grand Legislateur & la Religion qu'il a établie parmi les Arabes.

Huit cent quatre vingt un ans après la fameuse Victoire remportée à Arbelles par Alexandre sur Darius, sous le regne de Khosru Anushirvan Roi de Perse ; Muhammed fils d'Abd'allah naquit à la Mecque, à la pointe de l'aurore du Lundi 8. jour du mois rabie premier *. Aminah sa Mere étoit

D 2

veu-

* *Elmakin*, ou selon l'Ere Chrétienne au 9. d'Avril 571.

veuve depuis deux mois , quand elle mit au Monde cet enfant : De sorte qu'Abd'almotaleb son ayeul paternel fut obligé de prendre soin du Fils & de la Mere , & de fournir à leurs besoins ; puisque tout leur bien ne consistoit qu'en quelques Chameaux & en une Esclave Ethiopienne *. Mais quoique le Pere de Muhammed fut pauvre , il étoit néanmoins de la Tribu des Koreish , qui est la plus noble & la plus distinguée parmi les Arabes §.

Abd'almotaleb pourvut cet enfant d'une Nourrice , appelée Halima qui habitoit dans un des deserts de Mahra , ou Muhammed fut élevé jusqu'à l'âge de six ans : Alors elle le rendit à sa Mere ; Mais Aminah mourant peu de tems après ,
lais-

* Abulfeda.

§ Elmakin.

laissa ce jeune Orphelin entierement sous la garde de son Ayeul; qui chargea, avant de mourir, Abu Taleb son Fils de son Education *.

Abu Taleb étant charmé de voir combien son Neveu profitoit de ses instructions, & qu'il avoit plus de gravité, de sagesse, & de penetration qu'en ont ordinairement les enfans de cet âge, jugea à propos de le faire voyager avec lui, non seulement pour cultiver les beaux talens naturels qu'il avoit, que pour lui apprendre le negoce & lui faire gagner par là un peu de bien, afin de le pouvoir marier à son retour dans le Pays; car son Oncle n'étoit pas en état de lui faire un établissement.

Muhammed aiant atteint quatorze ans, Abu Taleb & sa femme Atheka conclurent de le mettre au

D 3

ser-

* Elmakin.

service de Khadijah veuve d'un riche marchand de la Mecque nommé Abduménaf, qui l'avoit enrichie en lui donnant tous ses biens. Elle étoit femme de bonne foi & de bonnes mœurs, Abu Taleb & At-heka se flatèrent que Muhammed auroit été Beni de Dieu étant sous la protection de Khadijah. Il entra donc chez-elle en qualité d'*Agaso* ou conducteur de Chameaux, & alla avec ces animaux aux Villes maritimes de la côte meridionale de l'Arabie afin d'en rapporter directement des marchandises propres à la Syrie, & particulièrement des soyes, dont le luxe de Constantinople faisoit une grande consommation.

Pendant le cours de ces voyages, Muhammed avoit toujours rendu un compte si exact & si desintéressé à sa Maîtresse, qu'elle conçut
une

une grande estime pour cet homme, dont la fidélité brilloit au milieu de son adversité. Il étoit alors dans la fleur de son Age §, & quoique sa taille n'eut rien d'extraordinaire; sa physionomie très spirituelle, le feu de ses yeux & la modestie qui accompagnoit ses actions, avoient cependant fait une telle impression sur le coeur de cette Marchande, qu'elle devint passionnément amoureuse de lui, & le fit en peu de tems de son serviteur son Epoux; le préférant aux Arabes les plus riches qui s'empressoient de parvenir à ce bonheur *.

Muhammed étant marié s'étudia & par inclination & par reconnoissance de plaire à sa Bienfaitrice en tout: C'est pourquoi ils passerent plusieurs années ensemble dans une

, D 4

par-

§ Il avoit 25. ans.

* Abunazar.

parfaite union, se donnant constamment des marques reciproques de la plus vive tendresse. Mais 15 ans après l'ur mariage , comme Muhammed étoit sujet au mal-caduc , & que ses accidens étoient plus frequens & plus de durée alors qu'il avoit atteint l'âge de 40. ans, que lorsqu'il étoit dans la vigueur de sa jeunesse : Ces accidens, dis-je, & l'idée d'une maladie si effroyable, firent presque repentir Khadijah de l'avoir épousé ; & s'ils ne refroidirent point son amitié à son égard, du moins ils lui rendirent les caresses de son epoux dégoutantes & insupportables. Muhammed , qui avoit beaucoup de penetration, ne fut pas long tems à s'en appercevoir, & comme il étoit fort delicat il lui fachoit de se voir méprisé de celle qui l'avoit adoré : D'autant plus qu'il ne s'étoit point at-

tire

tiré son mépris par aucuu défaut volontaire , mais par un malheur qui peut arriver aux plus honnêtes gens.

Il s'imagina donc , que pour regagner l'estime & l'amour de Khadijah & de ses autres Femmes , qu'il avoit perdû par une fragilité assez commune à ce sexe , il étoit nécessaire de leur persuader , que ce qu'elles appelloient horrible incommodité ou attaque d'épilepsie , étoit une réelle Extase , dans la quelle il étoit souvent ravi par la soudaine apparition des Anges qui l'environnoient , lorsque l'Archange Gabriel se presentoit à lui pour lui révéler les secrets de Dieu ; & que ne pouvant souffrir l'éclat & la gloire de ce Messager celeste , il tomboit dans ces saintes convulsions , dans les quelles tous les plus grands Prophetes étoient tombez avant

D 5

lui * :

lui* : & afin de mieux affermir Khadijah & toute sa Famille dans cette croyance il se retiroit de tems en tems avec eux dans l'Antre du Mont Harafat, ou il pretendoit avoir ces bienheureuses Visions. † C'est ainsi que le rusé Muhammed s'y prit pour cacher son indisposition à ses Femmes, & c'est une si foible cause qui a produit un si grand evenement dans le monde, je veux dire la Religion Mahammedane ; quoi qu'il faut avouer pour l'amour de la Verité, que la terrible averfion que mon Legislatteur avoit pour l'Idolatrie n'y a pas peu contribué.

Quoi qu'il en soit, il est sur que Khadijah crut bonnement tout ce que son Mari lui avoit communiqué en particulier touchant sa Revelation, & qu'elle fut la premiere.

* Zonaras.

† Abulfeda.

miere à divulguer que Muhammed avoit des conversations avec les Anges, & que tout ce qu'il disoit & pensoit lui étoit absolument inspiré de Dieu. En un mot, Khadjah, Varakah Ebn Naufal sa cousine, Zeid Ebn Haretha esclave du Prophete, & Ali fils d'Abu Taleb furent ses premiers Profelites. † Après que Muhammed eut converti sa Famille, il tâcha de mettre dans ses interêts Abdallah Ebn Abi Kohâfa sur nommé Abu Becr, homme puissant parmi les Koreïth, & qui pouvoit par consequent lui rendre des grands services. Effectivement il ne l'eut pas plus-tôt gagné, que Othman Ebn Affân, Abd alrahmân Ebn auf, saad Ebn Abi Vakâs, al Zobeir Ebn al Avâm, & Telha Ebn Ubeid'allah, cinq des prin-

† Abulfeda.

principaux de la Mecqué suivirent son exemple.

Ce fut alors que Muhammed, se voïant si bien appuyé , crut de pouvoir librement révéler sa Mission. Pour cet effet il fit courir le bruit que Dieu lui avoit commandé d'exhorter ses Parens † & les Gens de son Pays d'abandonner le Paganisme ; pour adorer un seul & tout Puissant Dieu Maître de l'Univers. Il prêcha cette Doctrine en public , qui fut écoutée assez patiemment des Peuples ; mais ils se souleverent contre lui & tâchèrent de le perdre , aussi-tôt qu'il s'avisa de leur reprocher l'Idolatrie & les vices dans les quels ils étoient plongez : & ce nouveau Prophete auroit certainement été perdu sans la protection d'Abu Taleb. Le Chef des Koreisch sollicita fortement

† Vid. Koran. cap. 74.

ment Abu Taleb d'abandonner son Neveu , lui remontrant qu'il faisoit des innovations pernicieuses à l'E-tat , & le menaça de le priver de son amitié en cas qu'il n'eut pas fait de son mieux pour l'en détourner. Ce qu' Abu Taleb tâcha réellement de faire ; représentant à son neveu à quel grand danger il exposoit sa Personne & ses amis : Mais Muhammed , qui ne se laissoit pas intimider aisément , répondit avec beaucoup de fermeté à son Oncle : Que si les Koreisch eussent mis le Soleil & la Lune contre lui , il n'auroit par pour celà , quitte son entreprise. § Abu Taleb le voiant si déterminé , lui promit de l'assister contre tous ses ennemis.

Les Koreish , trouvant que Muhammed meprisoit leurs promesses aussi bien que leurs menaces , re-
sola-

§ Abulfeda.

folurent d'emploir la force pour s'opposer à ses desseins. Ils persecuterent & maltraiterent donc tellement ses Disciples qu'ils furent obligez de s'absenter de la Mecque. Neanmoins Muhammed eut le plaisir de voir fortifier son Parti, dans la sixieme année de sa Mission, par la conversion de son Oncle Hamza, homme de grand courage & de merite, & d'Omar Ebn al Khattâb, personne tres estimée & qui étoit auparavant son mortel ennemi. * Et comme la persecution est ordinairement plus utile que prejudiciable à une nouvelle Religion, aussi le nombre des sectateurs de Muhammed s'accrût depuis ce tems là considerablement à la Mecque. Les Koreish en devinrent jaloux, & afin d'arrêter le progres que l'If-
la-

* Ebn Shohnah.

lamisme † faisoit parmi les Tribus Arabes, ils firent une ligue, dans la septième année de la Mission *, contre les Hashemites & la famille d'Abd'almotalleb ; s'engageant par là de ne point contracter de mariage & de n'avoir aucun commerce avec eux : & pour rendre leur convention plus authentique, les Koreish la mirent par écrit, & la deposerent dans le Caaba. §

Ces divisions duroient déjà depuis trois ans, lorsque Muhammed eut le Malheur de perdre son meilleur ami dans la personne d'Abu Taleb son Oncle, qui mourut dans la dixième année de la mission, âgé, de 80-ans. Et comme un malheur est presque toujours suivi d'un autre,

† Ou Muhammedisme.

* Al Jannabi.

§ Ou Sanctuaire. C'est un Edifice carré de Pierre de Taille, situé au milieu du Temple de la Mecque.

tre , Muhammed perdit trois jours après sa bien aimée Khadijah , à qui il devoit tout son bonheur. C'est pour quoi cette malheureuse année fut appelée dans la suite , l'année de deuil. *

Après la mort de ces deux Personnes les Koreifh devinrent si furieux contre nôtre Prophete , & sur tout quelqu'uns qui avoient été autrefois ses intimes amis, qu'il fut contraint de chercher un asyle ailleurs. Il se retira donc premierement à Táyef, qui est à deux petites journées de la Mecque , accompagné de Zeid son Vallet : Mais les habitans de cette Ville le reçurent froidement ; les Nobles l'insulterent , & les Esclaves enfin se souleverent contre lui , le forcerent d'en sortir au plutôt & de s'en retourner à la Mecque , ou il se mit sous la protection

* Abulfeda:

tection de al Motáam Ebn Adi. §

L'affront que Muhammed venoit d'essuyer à Tayef decouragea fort ses Disciples , mais il ne l'empêcha pourtant pas de prêcher publiquement & de faire chaque jour des Profelytes , parmi les quels il se trouva six habitans de Yatreb * de la Tribu Juive de Khazrai , qui étant de retour chez-eux ne manquerent pas de faire des grands éloges de leur nouvelle Religion , & d'exhorter les gens de leur Pays à l'embrasser.

Muhammed fit cotirir le bruit , dans la 12. année de sa Mission , qu'il étoit allé de la Mecque à Jerusalem , d'ou il monta au Ciel & vit Dieu dans toute sa Gloire ; Après quoi il retourna à la Mecque. Ce Voyage que le Prophete fit dans

E

une

§ Ebn Shohnah.

* Medine.

une seule † nuit , est certainement le plus remarquable & le plus beau qu'on ait jamais fait : Apparemment que nôtre Apôtre l'entreprit pour suivre l'exemple de ce bon Apôtre son Predecesseur qui fut enlevé , & tout d'un coup transporté dans un Pays inconnu , ou il vit & entendit des choses inexprimables.

Cette année , que nos Moslems appellent acceptée , douze hommes de Yathreb , dont dix étoient de la Tribu de Khazrai & deux de celle d'Aus , vinrent à la Mecque , & prêterent serment de Fidelité à Muhammed sur le mont al Akaba § qui est au nord de cette Ville. * Lorsque ces douze hommes se furent engagez à obeir Muhammed en tout , ce Prophete les ren-
voya

† Abulfeda.

§ Vid Koran. cap. 60.

* Abulfeda.

voya avec un de ses Disciples nommé Masab Ebn Omair , afin qu'il les instruisit plus amplement des principes & des ceremonies de de sa nouvelle Religion.

Masab étant arrivé à Yathreb fit plusieurs Profelytes par le moien de ceux qu'il y avoit amené , & entre autres Ofaïd Ebn Hodeira , le plus considerable homme de la Ville ; & Saad-Ebn Moâdh , Prince de la Tribu d'Aus. Ce qui mit en si grande reputation le Muhammedisme , que presque toutes les familles de Yathreb l'embrasserent.

L'Année suivante , étant la trezième de la Mission , Masab s'en retourna à la Mecque accompagné de 73 hommes & deux femmes de Yathreb qui s'étoient convertis , & de plusieurs autres encore infidelles. A leur arrivée ils en-voierent offrir leur secours à Mu-

hammed , qui l'accepta sans se faire prier , car il en avoit alors grand besoin ; ses adversaires étant devenus si puissans à la Mecque , qu'il étoit fort dangereux pour lui d'y demeurer.

Muhammed ne fut pas plutôt arrivé à Yatreb qu'il ordonna d'y ériger un Temple pour y adorer le Tout Puissant , & fit en même tems abbatre les Temples Payens , briser & fondre les Idoles. Jusqu' alors Muhammed ne s'étoit servi que de la douceur & de la raison pour repandre l'Islam * parmi les Arabes , & son esprit étoit tellement éloigné de toute violence ,
qu'il

* C'est le propre nom de la Religion Muhammedane : Ce mot signifie se resiger à la volonté de Dieu , & se devouer entierement à son service , *Jallalo'ddin* & *Al-Beidarui* , deux de nos , Théologiens , disent que c'est la Religion que tous les Prophetes ont enseignée ; la veritable & l'unique , étant fondée sur l'unité de Dieu.

qu'il exhortoit toujours ses Disciples à souffrir patiemment les injures qu'on leur faisoit à cause de leur Croyance : & lors qu'il fut lui même persécuté à la Mecque , il aima mieux quitter le lieu de sa Naissance , que de résister à ses ennemis. § Mais après qu'il se fut bien établi à Yathreb , & qu'il se trouva en état non seulement de se défendre contre ses Adversaires , mais aussi de les attaquer , il commença dès lors par droit de représailles à envoyer des petits partis contre les Koreish. Le premier , n'étoit que de neuf hommes , qui pillèrent une Caravane de cette Tribu & firent deux prisonniers.

Après ce petit succès , Muhammed confia l'Etendart de la Foi à Hamza son Oncle , & l'envoya avec 30. de ses Disciples, on Moslems, ten-

E 3

ter

§ Abulfeda.

ter fortune : mais ils ne pûrent pas exercer leur valeur contre les Infidèles. La seconde année de l'Heira, ou de la fuite de Muhammed, ce Prophete fit une autre expedition , qui fut tres heureuse. Car il se mit à la tête de 319 Moslems & attaquâ, un vendredi 17 jour du mois Ramadan, près de mille Koreish sous la conduite d'Abu Sofian , dont il tua 70 & fit le reste prisonniers , parceque Dieu combatit alors pour son Prophete, * de
mê-

* Mahammed, afin d'inspirer du courage à ses foldats, leur disoit, que cent d'eux auroient pu vaincre deux cent ennemis, & mille, deux mille, (Koran. cap. 8.) Vistnou ton Prophete tint le même langage aux Indiens : bien plus, il leur disoit de ne rien craindre, parceque Dieu étoit au milieu d'eux & combattoit pour eux; à cause de quoi un seul Indien pourroit vaincre mille ennemis. (Vedam, partie 3. sect; 26. part. 5 sect; 20. part. 6. sect, 23) Toutes les Nations se sont servies & se servent encore de cet expedient,

même qu'il avoit autrefois combâtû pour Vifnou. Cette celebre bataille fe donna dans la Vallée de Bedr, qui eft fituée entre la Mecque & Yathreb. Muhammed perdit neammoins dans cette occafion 14 Moslems, qui eurent la gloire d'être les premiers Martyrs de fa Religion. § Le butin, qui fut très confiderable, encouragea fi fort Muhammed qu'après plufieurs autres expéditions † beaucoup plus importantes, il fe rendit à la fin Maître de la Mecque la huitieme année de l'Heira; & trois ans après le Lundi, fecond * jour du mois rabie premier, il mourut après

E 4

une

dient, Bayle en donne la raifon dans fes Penfées diverfes, chapi 131. & Macchiavelli, dans fon Discours fur Tite live. lib. 3. cap. 13. 33.

§ Elmakin.

† Abulfela.

* Elmakin. dit qu'il mourut le 12 jours du même mois.

une maladie de 13 jours dans sa Maison à Yathreb, où il fut enterré, étant dans la 63 année de son âge ; Abu Becr regnant sur les Sarazins, & Heraclius sur les Grecs. Il ne laissa qu'une seule Fille après lui, nommée Fâtéma, qui ne survécût son Pere que de 40 jours, † ou selon d'autres 70. Nos Historiens appellent cette bienheureuse Fille la favorite de Dieu, & la comparent à la plus excellente des filles d'Israël. §

Muhammed avoit la taille ramassée & mediocre, la tête grosse, le visage brun, la couleur vive, le regard modeste, l'air noble, le corps libre & dégagé, l'abord civil & gracieux, la conversation insinuant : L'esprit fin & souple. Il étoit eloquent, robuste & méprisoit ordinairement les dangers que craignent

† Patricides.

§ Al Beidavui.

nent les autres. Outre toutes ces bonnes qualitez, il en avoit une assez singuliere pour se faire fort aimer des Femmes.

Ne t'ai-je pas fait, Cingkniu, un recit fort impartial de mon Prophete? Tu ne pourras pas m'accuser de t'avoir rompu la tête avec une infinité de passages du Koran, comme j'avois accoutumé en disputant avec toi; ni avec tous les miracles, que nos Imâms disent avoir précédé la naissance de cet Apôtre *; Ni de ceux qu'il a fait durant sa vie †, plus éclatans ou du moins aussi extravagans que ceux que tu attribue à ton Prophete, car j'ai voulu te narrer des faits, & non des fictions ridicules. Je proteste que je t'ai des obligations infinies, pour m'avoir fait connoître

E 5

tre

* Elmakin, Abulfeda.

† Ebn. Masud.

tre le droit que j'ai de faire usage de ma raison, par le moien de laquelle j'ai pu me depouiller des prejugez de l'Education, & parvenir à la connoissance des veritez que je t'ai exposé.

Mais après m'avoir si bien ouvert les yeux de l'entendement & fait appercevoir de mes erreurs, sera-t-il possible, mon cher Cingknou, que tu veuille persister dans les tiennes? Ne te souviens tu pas de m'avoir dit plusieurs fois, que Dieu ne pouvoit pas être l'Auteur du Koran, à cause qu'il contient des choses entierement opposées à sa sagesse & à sa bonté infinie? Tu n'a pas non plus oublié de m'avoir appris, que Dieu est un Etre tres parfait, & par consequent immuable: D'ou il resulte, qu'il ne sauroit varier ou alterer l'Ordre éternel par le quel il a de tout tems gouverné l'Univers,

vers, ne lui étant pas possible d'en substituer un meilleur ? Si les Idées donc que tu as de la Divinité sont justes, & s'il est vrai que Dieu ne peut rien faire qui repugne à ses Attributs ; Comment peus-tu me persuader d'embrasser ta Religion ?

Si tu l'avois examinée sans prévention comme j'ai fait, tu connoîtrois qu'elle ne vient pas de Dieu : Tu connoîtrois, dis-je, que les fréquens Colloques que ton Prophete Vistnou eut avec cet Etre suprême, sont aussi absurdes & plus impies que ceux de Muhammed avec l'Archange Gabriel. Tu conviendrais avec moi que Dieu ne peut pas avoir commandé & approuvé les injustices & les cruautés que Vistnou a commises en son nom : Enfin tu serois convaincu qu'il en a imposé aux Indiens, comme l'autre aux Arabes.

Je

Je crains fort que tu forte des bornes de ta raison ; que tu te fâche & t'emporte en entendant appeller Imposteur ton Prophete. Mais si tu le fais , tu as grand tort , parceque tu agis contre tes Principes. Car si tu te souviens , tu a traité mille fois d'imposteur & de la maniere du monde la plus outrageante celui que je venerois comme le bien aimé de Dieu , comme le Sauveur du Monde , sans que je m'en sois fâché. Pourquoi te fâcheras-tu donc si j'use de reprefailles ? A la verité tu m'a souvent fait fremir d'horreur par tes Discours : Ils me sembloient prophanes & impies , mais mon ignorance & mes prejuges en étoient la cause. Donne-moi donc la permission de te dire librement ma pensée sur Vistnou , & écoute moi tranquillement comme j'ai fait , lorsque tu m'a dis la
tieu-

tienne sur Muhammed. Je me fers de ma raison en disputant avec toi. Tu m'as avoué que j'en ai le droit; ainsi defens-toi si tu peux avec les mêmes armes, & sans perdre ta bonne humeur: Car si tu la perds, c'est marque que tu n'est plus en état de repliquer à mes objections par des raisons solides, & pour lors tout le monde te rira au nez.

Je te communiquerai premiere-ment le recit historique qu'un sage c'est un Philosophe Indien. Gnagnigueul à fait de Vistnou, & ensuite j'examinerai le fabuleux que tu admires comme un ouvrage Divin, afin que tu connoisse quel des deux est le plus raisonnable & le plus digne de foi.

Presque tous les Auteurs, dit-il §, s'accordent en ce point: que le Roiaume de Colconde étant infec-

§ Dans un Livre intitulé *Tchiva Vaikkium*.

fecté de Borri †, le Roi Pangui-
mour par l'avis de l'Idole Biruma
chassa tous les infectez de son Roi-
aume, pour le purger de cette es-
pece d'hommes si odieuse aux Dieux.
Se trouvant donc épars dans les
Montagnes de Gate sans courage,
sans forces, saisis de crainte &
presqu'au desespoir ; Vistnou un
d'entre eux les exhorta à ne point
attendre de secours des Dieux ni des
hommes, parcequ'ils les avoient
abandonnez ; Mais à le suivre com-
me une Guide celeste, qui les de-
livreroit de leurs miseres.

Ils y consentirent ; & sans savoir
ce qui leur arriveroit, ni où il les
vouloit mener, ils continuerent leur
marche. Mais rien ne les incom-
moda tant que la faim. Ils avoient
man-

† On entend par ce mot Indien, des lar-
ges pustules que grand nombre de Colcon-
diens avoient sur la peau remplies d'un pus
noirâtre.

mangé les provisions qu'ils avoient portées avec eux de Colconde, & ils en manquoient depuis deux jours. Ils étoient couchez à demi morts sur les Rochers, prêts à perir; lorsqu'une troupe de Rhinoceros passant devant eux, les surprit fort, vû qu'ils s'imaginoient ce lieu entierement inhabité. Vistnou, dont l'Esprit n'étoit pas si abbatu que celui de ses Compagnons, leur ordonna de tirer sur ces animaux & de les tuer. Plusieurs des plus hardis l'obeïrent, & en tuerent 18 à coup de Javelot. Vistnou les fit distribuer en morceaux à ce peuple affamé, & les mit par là en état de poursuivre leur chemin au travers des vallées & des montagnes pendant cinq jours, au bout des quels ils trouverent un País cultivé, dont ils s'emparerent en exterminant les habitans. Ils y bâtirent
en-

ensuite leur Ville ; & ils y fondèrent & dedierent leur Temple. Vistnou voulant, s'assurer pour jamais de la sujétion de ce Peuple, lui donna une Religion & des ceremonies contraires à celles de toutes les Castes * Indiennes.

Voilà comment Vistnou ton Prophete est sorti de Colconde avec son Peuple. Ne trouves tu pas, Cingkniu, cette Narration du Gnagnigueul ; quoique prophane ; plus probable que la Sacrée du Vedam ? † Elle est de pouillée de toute fiction ou prodige ; elle est naturelle : & si elle n'est point veritable du moins elle ne contient rien d'impossible. Mais celle que tu appelle Sacrée , est à proprement parler un recueil de fables mal conçues, sans liaison , sans ordre ; aussi extra-

* Tribû.

† Vedam est un recueil des Livres Sacrés des Indiens.

travagantes qu'impies , qui choquent également les sens & la raison , & qui sont tres injurieuses à la Divinité. C'est pourquoi je soutiens , Cingkniu , que le recit du Gnangiueul est plus glorieux pour Vistnou & pour les Indiens , que celui du Vedam.

Car , qui n'aura point de pitié pour un miserable Peuple , chassé de son Pays pour avoir le malheur d'être infecté de Borri ? & qui ne louera pas Vistnou pour avoir su consoler & ranimer ses Compagnons , qui accablez par une complication de maux , avoient perdu tout courage , & alloient perir sans l'esperance qu'il leur donna de les tirer promptement de leur déplorable conditon ? Il est vrai qu'il les trompa , leur faisant accroire qu'il étoit une Guide Celeste pour

F

se

se les assujettir ; mais il valoit encore mieux pour ces misérables de devenir sujets de quelqu'un qui les aidât dans leurs pressans besoins , que de mourir enragés faute de secours. Il est dit aussi que Vistnou se rendit Maître d'un Pays cultivé après en avoir exterminé les habitans. En effet c'est une très grande injustice & cruauté qu'il commit : Mais , Cingkniu , tout cela n'est rien en comparaison de ce que tu vas entendre : Fais-y-bien attention , & je suis assuré que tu ne me pressera plus d'embrasser ta Religion.

Le Vedam rapporte donc que Panguimour Roi de Colconde apprenant qu'il y avoit dans ses états un homme nommé Vistnou qui se disoit Prophète , & qui prêchoit aux Colcondiens une nouvelle Religion

ligion toute opposée à celle de son Roiaume, fit un Edit, portant defense à ses sujets d'écouter & d'obeïr Vistnou : Mais comme il avoit déjà fait un nombre assez considerable de Profelytes, qui le suivoient par tout; le Roi, afin d'en empêcher le progres & les mauvaises consequences, ordonna de les disperfer : Ce qui fut executé; Car on les envoya travailler aux Mines. Vistnou ne manqua pas de s'en plaindre à Kiotua, † lui remontrant combien Painguimour opprimoit ceux qui l'adoroient. Sur cela Kiotua donna pouvoir à Vistnou de faire des miracles devant ce Roi, afin qu'effrayé de sa toute puissance, il fit mettre en liberté ses Disciples : Mais cela n'étonna point Pangui-

F 2 mour,

† Ce mot signifie, Maître de l'Univers; ou, Essence de toutes choses.

mour, parcequ'il avoit des Sorciers à sa Cour , qui pouvoient en faire autant.

Viltnou rapporta à Kiotua que ce Prince ne s'étoit point emeu à la vûe de ses miracles , à cause qu'il avoit des gens à son service qui pouvoient en faire d'aussi grands. Est-il possible, s'écria Kiotua tout en courroux , que ce Roi ait la temerité de me résister ? Va, & dis-lui de ma part que je lui causerai une Toux si violente qu'il ne pourra ni boire, ni manger, ni dormir, ni parler qu'après qu'il aura laissé sortir tes Disciples de son Roiaume. Mais en même tems Kiotua fit naître un Ver * dans le cerveau de Panguimour , qui lui faisoit toujours refuser tout ce qu'on lui demandoit. De sorte qu'il refusa
pour

* Vedam , par. II. sect. 4. 5. 7.

pour la seconde fois à Vistnou de mettre en liberté ses Disciples, parceque Kiotua le vouloit ainsi, lui aiant ôté la faculté de lui accorder sa demande, par le Ver qu'il avoit produit dans son cerveau. Cela n'empecha cependant pas Kiotua d'envoyer à ce Roi la terrible toux dont il l'avoit menacé ; & ce qui est encore plus surprenant, Kiotua affligea avec la même toux les sujets de ce Prince, quoi qu'ils ne fussent point informez de ce qui se passoit entre leur Souverain & Vistnou.

Kiotua envoya pour la troisieme fois Vistnou à Panguimour pour lui intimer que s'il ne laissoit pas sortir au plutôt de son Royaume les Disciples de son Prophete, il convertiroit en pierre tout ce qui lui & ses sujets toucheroient, de maniere qu'ils periroyent tous. Ce Roi, qui avoit deja été tourmenté

depuis deux semaines par cette violente toux , & qui d'ailleurs s'étoit delivré de ce Ver qu'il avoit dans le cerveau , par un grand effort qu'il fit en eternuant , accorda à Vistnou sur le champ de partir avec ses Disciples , pour aller sacrifier à sa Divinité. Panguimour lui donna cette permission avec plaisir pour éviter le mal dont il le menaçoit ; Mais Kiotua l'en detourna en produisant de nouveau ce Ver dans son cerveau. Effectivement Vistnou eut beau convertir en pierre tout ce que ce Roi & ses sujets touchoient , il ne put lui tenir parole. Ainsi cette Divinité malfaisante continua ce Ver dans le cerveau de Panguimour , * pour le rendre de plus en plus obstiné à refuser ce qu'il lui faisoit demander par Vistnou , afin d'a-

voir

* Vedam , part 2. sect. 9.

voir la cruelle fatisfaction de l'affliger long tems & en differentes manieres. §

Finalement Kiotua, s'étant presque lassé de tourmenter cet infortuné Roi, dit un jour à Vistnou, qu'il ne l'affligeroit plus qu'une fois, après quoi il ne lui produiroit plus ce Ver dans le cerveau †, afin qu'il put laisser sortir ses Disciples du Roiaume de Colconde. Kiotua, aiant donc envoyé le ver dans le cerveau de ce Prince pour qu'il ne laissât point partir les Disciples de Vistnou, le frappa du dernier malheur, & eut par là le plaisir de le châtier pour une désobeïssance, dont lui même étoit la cause.

Mais, Cingkniu, écoute bien ce que Vistnou va faire dire à Kio-

F 4

tua,

§ Vedam, part 2. sect. 10.

† Vedam, part 2. sect. 11.

tua, & tu connoîtra de plus en plus la faulſe Idée qu'il avoit de cet Etre Suprême. Comme tu as vû il l'a déjà fait paſſer pour injuſte & cruel, & maintenant il le declare ignorant. J'irai, dit Kiotua, § par tout le Roiaume de Colconde, après que je l'aurai couvert d'une nuée fort obſcure, & j'y exterminerai toutes les Femmes enceintes. Que tes Diſciples aient donc bien ſoin d'avoir une lampe allumée devant leurs Maisons, afin qu'elles ſoient diſtinguées par ce feu de celles des autres Colcondiens. Car je le verrai, & je ne ferai aucun mal aux femmes qui ſeront dans ces Maisons.

Voilà, Cingkniu, ton Dieu, qui, craignant de confondre dans ce maſſacre les Diſciples de Viſnou avec
le

le reste des Colcondiens , à cause que leurs habitations étoient mêlées ; fut forcé de faire mettre ce signal devant leurs maisons , afin de ne pas s'y méprendre. Cet expedient eut été fort nécessaire à un Assassin , sujet à se tromper ; mais il n'étoit du tout point convenable à un Etre infiniment savant & infailible. Quelles étranges ; Quelles horribles idées de la Divinité !

Le malheureux Panguimour après voir été accablé par ce dernier & cruel defastre aussi bien que ses innocens sujets , n'ayant plus le Verdans son cerveau , fit venir devant lui Vistnou , & lui dit : Va-t-en avec tes Disciples adorer ton Dieu : Amene avec toi leur betail & tout ce qui leur appartient. Ce Roi laissa donc partir librement Vistnou & ses Disciples aussitôt que Kiotua

le lui permit : Mais ce saint Prophete , ne voulant point s'en aller avec les mains vuides commanda à ses Gens de la part de Kiotua d'emprunter de leur meilleurs amis les Colcondiens tous leurs Diamans & leurs meubles de prix , sous pretexte d'en orner l'endroit ou ils vouloient faire leur premier sacrifice à Kiotua , avant que de sortir du Roiaume , mais en effet c'étoit pour les emporter avec eux ; comme ils firent , sortant de Colconde avec Vistnou à leur tête , chargez de riches depouilles. * Je te defie , Cingkniu de me trouver un passage dans le Koran , par le quel Dieu ait commandé aux Moslems un vol si perfide.

Malgré tout cela Panguimour & son Peuple se croioient fort heureux

* Vedem , part 2. sect. 11. 12.

reux de ce qu'ils n'avoient plus cette Peste dans le Roiaume ; mais leur bonheur ne fut pas de longue durée. Car Kiotua, qui vouloit sacrifier à sa rage ce Roi & les Colcondiens innocens , rompit la promesse solennelle qu'il avoit fait de ne plus lui troubler le cerveau avec ce ver , en envoyant derechef ce fatal insecte dans la tête de Panguimour & de tous ses bons sujets , afin qu'ils poursuivissent Vistnou & ses Disciples , & les ramenassent dans le Roiaume. De sorte que ce Roi & son Peuple , étant forcez d'obeir au Tout Puissant , coururent après Vistnou & ses Disciples ; mais Kiotua les arrêta sur le sommet d'une montagne fort escarpée , par un vent horrible & impetueux qu'il fit souffler , le quel precipita le pauvre
Roi

Roi Panguimour & tout son Peuple.

Ainsi finit cette excellente Tragédie : & Kiotua manifesta par une injustice inovie sa Puissance aux Disciples de Vistnou son Prophete *.

Je suis tres certain, sublime Cing-kniu , que si le recit que je viens de te faire se trouvât dans le Koran ou dans l'Evangile, tu n'aurois pas besoin que Personne t'en fit connoître l'absurdité, l'impossibilité & l'impiété : Car je ne connois point de mortel qui ait plus de discernement que tu en as, lorsque tu peux te servir de toute l'étendue de ta raison pour approfondir une matiere. Mais comme ce recit se trouve malheureusement pour toi dans un livre, dont tu n'ose rien examiner

* Vedam, part. 2. Sect. 14.

ou mettre en question, regardant le tout comme sacré & indisputable; je me crois en devoir de te le faire d'une maniere, qui puisse te convaincre de tes erreurs.

Imagine toi donc qu'il y avoit dans une Isle un Roi si puissant, que ses sujets étoient forcez de lui obeir bon gré ou malgré qu'ils en eussent. Ce Roi, aiant resolu d'aller demeurer dans un autre partie de son Roiaume, s'embarqua sans suite sur un bon Navire escorté par 50. Vaisseaux de guerre. Etant sur mer & encore en vûe de l'Isle, il lui vint dans l'Esprit d'avoir tous les seigneurs & les Officiers de sa Cour à bord avec lui. Pour cet effet il envoya ordre au Gouverneur de l'Isle de les faire incessamment partir. Ce Ministre l'obeît, & lorsqu'ils étoient prêts à la venir
join-

joindre , il depêcha secretelement un contre-ordre à son Gouverneur , qui sur cela les fit tous rester dans l'Isle. Le Roi néanmoins s'impatientoit & se fâchoit de ce que sa Cour n'étoit pas venue le joindre , & il en fit des plaintes au Gouverneur ; même il le menaça de lui faire casser les brass'il ne la faisoit pas d'abord partir. Ce Ministre alla sur le champ executer l'ordre de son maître : Mais dans ce moment il reçût une lettre de cachet de son Prince , qui lui defendoit expressement d'obeir au dernier ordre : Le Gouverneur retint donc encore la Cour dans l'Isle. Le Lendemain le Roi lui fit pourtant casser les bras , & menacer en même tems d'y faire aussi rompre les jambes , s'il ne laissoit immédiatement sortir sa Cour de l'Isle pour l'aller trouver.

Ce

Ce pauvre Gouverneur, toujours fidelle aux nouveaux ordres de son Souverain, fit partir pour la troisieme fois la Cour pour aller joindre le Roi. Mais comme il l'accompagnoit, il rencontra en chemin un Courrier de Cabinet qui lui apprit, que sa Majesté ne vouloit pas absolument que la Cour allât à bord. Suivant ce nouveau contre-ordre, le Gouverneur & la Cour retournerent chez eux. Mais ce malheureux Ministre eut neanmoins les jambes rompuës : Bien plus, le Roi fit aussi casser les bras & les jambes à tous les habitans de l'Isle, sans avoir égard aux femmes ni aux enfans, & il exempta de cette punition generale seulement les Personnes de sa Cour.

Après que ce Roi se fut diverti pendant quelque tems de cette maniere si feroce, & si dénaturée il
en-

envoya réellement ordre exprès à son Gouverneur de faire embarquer sa Cour sur une Fregate qui l'avoit toujours attendu dans le Port ; ce qui fut executé. A peine la Fregate commençoit mettre à la voile, que le Roi dépêcha encore un autre Courrier au Gouverneur ; lui ordonnant sous peine de son indignation de s'embarquer au plutôt avec tous les habitans, de suivre la Cour & de la ramener dans l'Isle. Le bon Gouverneur se fit porter sur un brancard à bord d'un méchant Navire, ne pouvant marcher vu qu'il avoit les jambes rompuës ; & les habitans, se trouvant aussi dans cette pitoyable condition, employèrent tous leurs Chameaux, Anes, mulets, chevaux & autres animaux, pour se faire trainer sur des charettes à bord d'un grand
nom-

nombre de petites barques qui leur appartennoient ; & en moins de deux heures elles attinrent la Fregate & la Flote royale, qui n'étoit qu'à deux petites lieues delà. D'abord elles voulurent se faisir de la Fregate selon l'ordre du Roi : Mais ce Prince les voïant approcher ordonna dans l'instant à l'Admiral & aux Capitaines de ses Vaisseaux de canonner le petit Navire ou étoit le Gouverneur de l'Isle, aussi bien que les barques sur les quelles étoient les habitans , & de les couler à fond. Ainsi ce sage Roi détruisit toute une Nation, qui lui avoit toujours été tres soumise , pour faire connoître à une poignée de gens , quel étoit son pouvoir.

La fable que jet'ai narrée, Cing-kniu , est si conforme à sa prece-

G

den-

dente , qu'il est inutile de te l'expliquer. Je te dirai donc seulement, que si tu approuve les actions de ce Roi , comme elles sont semblables à celles que le Vedam attribue à Kiotua ou à Dieu, tu prononce un exécrationnable blasphème ; car tu renverse la bonté, & la sagesse infinie de cet Etre Suprême , & tu fais un monstre horrible de la Divinité : & si tu les condamnes , comme je n'en doute nullement ; comment pour ras-tu encore croire que Dieu, qui est infiniment bon , juste & sage , ait pû commettre les mêmes méchancetes , injustices & cruelles frenesies que ce detestable Roi a commises ? Il voudroit mieux pour toi Cingkniu , que tu fusse un Athée , que d'adorer un Dieu coupable de si enormes crimes ; parce que l'imperfection est plus contraire

re & plus injurieuse à la Nature du vrai Dieu, que le non être. †

Je fai, Cingkniu, qui tu vas me repliquer que Kiotua peut tout, pour justifier sa conduite à l'égard de Panguimour: mais ne t'en avise pas, Car tu proferes une grande impiété: Ne pouvant pas cet être éternel faire des choses qui repugnent à ses attributs, ou qui soient opposées à ses perfections, comme un subtil Gnanigueul de ton País l'a est prétendu, disant: Que puisqu'il est permis au batelier de faire ce que bon lui semble de son bateau; Pareillement Kiotua peut faire ce qui'l veut de ses Creatures; & il autorize sa comparaison par la demar-

G 2

che

† Voyez ce que le savant Bayle à dit sur ce sujet dans ses Pensées diverses, chap 115. 117. 119. 120 132. & dans la continuation de ses Pensées diverses, chap. 76. 77.

che de Kiotua envers Panguimour. Mais , ami Cingkniu , c'est une Doctrine abominable & impie comme un de mes bons amis l'a dernièrement prouvé. *

D'ailleurs Vistnou , après sa sortie de Colconde , en agit tres cruellement envèrs plusieurs Peuples. Car il ne se contenta pas de les chasser de leurs Pays & de s'emparer de tout ce qu'ils possédoient , mais il en fit une tres cruelle boucherie ; n'épargnant ni les Femmes , ni les Filles , ni les enfans innocens. Ce miserable fort tomba sur les *Buddergueuls* , les *Schamanergueuls* les *Baréiens* § , & sur plusieurs autres. † C'est en quoi Vist-

* Voyez , Discourses concerning Religion and Government. Disc. 3.

§ Vedam , part 4. sect. 21. 31.

† Vedam part 4. sect 21.

Vistnou ne peut pas être comparé à Muhammed. Il est vrai qu'ils se ressemblent assez dans l'introduction de leurs Religions , parcequ'elles furent deux productions de leurs genies & de leur ambition , & ils les repandirent dans le Monde par la voie des armes ; avec cette difference , que Muhammed imita Alexandre dans ses conquêtes , & Vistnou les Espagnols. Car Muhammed recevoit genereusement & à bras ouverts tous ceux qui se soumettoient à ses Loix : & quant aux obstinez , il les mettoit effectivement à mort , mais il épargnoit toujours le sang innocent des Femmes , des Vierges & des Enfans. Enfin il commanda aux Moslems de traiter comme freres tous ceux qui voudroient obeïr au Koran. *

H

Mais

* Koran , chap. 9.

Mais Vistnou exterminoit les Nations entieres sans leuroffrir ou accepter de condition , comme ces monstres éffroyables & inhumains d'Espagnols firent aux Peuples du Mexique & du Perou : & avant que de mourir il ordonna à ses Sectateurs d'exterminer plusieurs Peuples de la part de Kiotua. †

De plus , Cingkniu , mon Prophete fut bon Pere des Moslems tant qu'il vecût ; & le Tien fut un cruel & avare Tyran des Colcondiens ses Disciples.

Témoin le fameux *Elephant* d'Or que *Vistnou* leur fit ériger , pour s'approprier toutes les richesses que ses Diciples avoient volées aux Colcondiens ; & témoin les 23 ou 24. mille des siens qu'il fit massacrer dès qu'il s'apperçut de leur murmures
con-

† Vedam , part sect. 20.

contre lui , fâchés d'avoir été depouillés si grossièrement de leurs effets. Car aussi-tôt que le *Grand Bramin* son Frère , qui le conduisoit dans toutes ses entreprises , l'eut averti , qu'il avoit porté ses Disciples à lui confier , non seulement tout l'Or qu'ils avoient , pour l'employer dans la construction de cette précieuse *Idole* , mais aussi à l'adorer d'abord qu'elle fut élevée ; Vistnou dis - je indigné en apparence contre l'*Idolatrie* de ses Disciples & transporté d'une *Sainte fureur* , brisa l'*Elephant* , & voulut faire accroire à son Peuple que les morceaux en étoient disparus , ou que *Kiotua* les avoit annéantis. Ce sont des faits , que tu ne peux me contester , & dont je te parlerai plus amplement dans un' autre Epître.

(104)

Que celle-ci soit en attendant à
l'honneur & gloire du VRAI DIEU
& à la confusion de ces *Imposteurs*,

De *Dehli* ce 5 de la Lune de
Dhu'lkaada, de l'Heira 1095.



20 JY 64

